

# COMPTE RENDU SOMMAIRE COMMUNE D'AVERNES CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2016

Date de convocation : L'AN DEUX MILLE SEIZE

22/06/2016

Date d'affichage :

le VINGT HUIT JUIN à VINGT ET UNE HEURES

23/06/2016

Nombre de conseillers :

Le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni sous la

En exercice : 15

présidence de **Monsieur Daniel BAILLEUX**

Présents : 11

Votants : 14

**Etaient présents** : D.BAILLEUX- P.FURLAN- P.VACHER -MT GLÜCK- N.GOUZI -E. HIBON –  
CH.NOBLIA – G. DEMARET - D.LESNÉ - V. ANTOLOTTI - V.LEGEAY

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés : CH LEHETET - CH. MARCHAND - S. POULAIN - TARDIF

Absents : F. MAIRE

**M. E. HIBON a été élu secrétaire.**

Le compte rendu de réunion du 07 Juin 2016 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

## Délibération N° 2016 – 37

**Objet : Demande de subvention à l'AESN – Charte Qualité Nationale**

Le Maire expose :

Afin de financer en partie l'étude des travaux de la station d'épuration et des eaux de ruissellement, la Commune va déposer un dossier de demande de subvention auprès de l'AESN.

Pour prétendre à cette subvention, la Commune doit s'engager :

- 1) A réaliser les travaux d'assainissement conformément à la Charte Qualité Nationale
- 2) Accueillir un stagiaire pendant 2 mois.

Le Maire propose d'accepter cet engagement.

### Après délibération,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

**APPROUVE** cette proposition,

**ACCEPTE** que la Commune s'engage à réaliser les travaux d'assainissement conformément à la Charte Qualité Nationale,

**DONNE POUVOIR** à Monsieur Le Maire pour signer tous les documents relatifs à ce projet.

## Délibération N° 2016 – 38

**Objet : TARIF CONCESSION COLUMBARIUM**

Le Maire présente les différents tarifs pratiqués dans les communes voisines, en matière de concession aux familles d'une case de Columbarium.

### Après délibération,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

**DECIDE** que les cases seront concédées aux familles au tarif de 800 € (Huit cent euros) pour une durée de 15 ans renouvelables.

**Délibération N° 2016 – 39****Objet : NOUVEAU CHANGEMENT D’AFFECTATION DE LA SUBVENTION RESERVE PARLEMENTAIRE**

Le Maire expose :

Une subvention de 3000 € nous a été accordée le 04 Décembre 2015, dans le cadre de la réserve parlementaire 2016, pour l’acquisition de matériel pour les cantonniers. Le matériel n’ayant pas été acheté, la subvention a été réaffectée par délibération n°2016-34 du 07 Juin 2016, pour le financement des travaux de peinture et de clôture de séparation du terrain de Tennis.

Cependant, les subventions demandées pour les travaux de réhabilitation du terrain de Tennis n’ayant pas été accordées, le Maire propose de modifier à nouveau l’affectation de la subvention de 3000 € accordée et de l’utiliser pour financer l’acquisition d’une balayeuse.

Coût de l’acquisition : 12000.00 € TTC environ.

**Après délibération,**

Le Conseil Municipal, à l’unanimité des membres présents et représentés,

Avec 13 voix Pour et 1 abstention

**APPROUVE** cette proposition,

**CHARGE** Le Maire de modifier le dossier de demande de subvention auprès du Sénateur DELATTRE,

**DONNE POUVOIR** à Monsieur Le Maire pour signer tous les documents relatifs à ce projet,

**S’ENGAGE** à prendre en charge la différence entre le taux de subvention sollicitée et le taux réellement attribué.

**Délibération N° 2016 – 40****Objet : FINANCEMENT ACQUISITION DE LA BALAYEUSE**

Monsieur Le Maire propose de financer l’acquisition de la balayeuse par un prêt CRCA amortissable.

D’un montant de 12000 € environ,

Pour une durée de 10 ans.

**Après délibération,**

Le Conseil Municipal, à l’unanimité des membres présents et représentés,

Avec 13 voix Pour et 1 voix Contre

**APPROUVE** cette proposition,

**DONNE POUVOIR** à Monsieur Le Maire pour signer tous les documents relatifs à ce prêt.

L’ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 00h22 et propose de passer en réunion de travail.

Edouard HIBON  
Secrétaire de séance

Daniel BAILLEUX  
Maire d’AVERNES